

TAL 2S-SARL

Commerce Général -BTP/H
RCCM-NI-NIA-2012-B-757

NIF : 22050/S-BP : 2031 Fixe : 20.73.62.73

Email : tal2s.niger@gmail.com

Cél : 98 88 45 31 -94 88 45 31



Vu le 24/06/2021

RPM CEA

AT

FACTURE PROFORMA

Client: EMIG

PROJET:

REHABILITATION DE 10 LABOS

No	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix U. HT (FCFA)	Montant Total HT (FCFA)
1	ELECTRICITE				
1.1	Maintenance des armoires y c accessoires	U	2	200 000	400 000
1.2	Split 2,5 CV	U	8	425 000	3 400 000
			Sous Total 1		3 800 000
2	PLOMBERIE				
2.1	Remplacement des tuyaux et Robinets vétustes	FF	1	150 000	150 000
			Sous Total 2		150 000
3	PEINTURE - REVETEMENT				
3.1	Peinture à huile sur murs intérieurs yc toute suggestions	m ²	1 000	1 700	1 700 000
			Sous Total 3		1 700 000
4	CABINE LABO GEOCHIMIE ET GEOPHYSIQUE				
4.1	Allège de un mètre de hauteur en aluminium panneaux composites	m ²	7	41 000	287 000
4.2	Châssis vitrés fixe de 8 mm sur cadre en aluminium hauteur 1,50 étanche a l'air	m ²	11	47 500	522 500
4.3	Porte de 0,90 x 2,05 cadre et montant en aluminium partie haute vitrée avec serrure de sureté encastrée ensemble étanche a la poussière,	m ²	1	95 000	95 000
4.4	Faux plafond étanche en panneaux PVC yc luminaires	m ²	16	10 000	160 000
			Sous Total 4		1 064 500
	TOTAL GENERAL HT			6 714 500	
	TVA 19%			1 275 755	
	TOTAL GENERAL TTC			7 990 255	

Arrêté la présente facture proforma à la somme de:

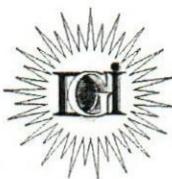
sept millions neuf cent quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante-cinq

FCFA TTC

Fait à Niamey, le 23/06/2021

LE DIRECTEUR





Date d'établissement : 13/04/2021
 Date d'expiration : 12/07/2021

DESIGNATION : TAL 2S-SARL

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Réel Normal Réel Simplifié Patente Synthétique

(Délivrée en application des articles 355 à 357, Section XI du Titre IV du Livre Premier du Code Général des Impôts)

I. REFERENCE DE LA DEMANDE

Objet : Agrément Soumission à un marché Opération douanière
 Bon de commande Exonérations Autres
 A préciser (1)

Destinataire de l'attestation
 ADMINISTRATION PUBLIQUE

Référence de l'objet
 BONS DE COMMANDE ET REGLEMENT DE FACTURES

(1)



II. LE SOUSSIGNE ATTESTE QUE

→ DESIGNATION DU CONTRIBUABLE TAL 2S-SARL
 → Professions ou activités exercées : BTP/CCE GENERAL/IMPORT-EXPORT
 → Adresse : NIF : 22050 Ville ou Commune : NIAMEY BP : 2031 Tél : 98884531

est en règle vis à vis de ses obligations fiscales au jour de la signature de la présente attestation.

La présente attestation, obligatoirement revêtue de la signature ci-dessous, n'est valable :

- qu'en son original et pour son seul objet pour les demandes d'agrément, de soumission à un marché public, d'attestation d'exonération fiscale ou de concours bancaire ;
- qu'en son original ou sa photocopie légalisée, pour les bons de commandes publiques, les opérations d'exportation de bétail sur pied et les opérations de réexportation ou de transit ;
- qu'en son original, pour tout candidat à un mandat électif.



LE DIRECTEUR *PI*
 (Nom-prénoms, signature et date)

AMADOU BOUSSI Ali
 Inspecteur principal
 des Impôts

Photocopie Certifiée Conforme
 à l'original qui nous a été présenté
 Niamey, le 09 JUIN 2021.
 Etude de M. AMADOU BOUKAR MOHAMED

A Niamey, le 13/04/2021

Le Demandeur : <i>le chef SARL</i>	Avis du Chef Hiérarchique : <i>DMG/C</i>	Décision Directeur Général
Date : <i>13/04/2021</i>	<i>23/04/2021</i>	<i>13/04/2021</i>

ETS LARASSOU

COMMERCE GENERAL / BTP/H
Compte Bancaire : BSIC N°020823100115/96
RCCM-NI-NIA-A-2179/NIF 29973/S
Tél : 99 24 58 50 Email :maiboukar@hotmail.com

FACTURE PROFORMA

Vu le 24/06/2021

RPTI CEA

AA

Client: **EMIG**

PROJET:

REHABILITATION DE 10 LABOS

No	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix U. HT (FCFA)	Montant Total HT (FCFA)
1	ELECTRICITE				
1.1	Maintenance des armoires y c accessoires	U	2	250 000	500 000
1.2	Split 2,5 CV	U	8	415 000	3 320 000
			Sous Total 1		3 820 000
2	PLOMBERIE				
2.1	Remplacement des tuyaux et Robinets vétustes	FF	1	250 000	250 000
			Sous Total 2		250 000
3	PEINTURE - REVETEMENT				
3.1	Peinture à huile sur murs interieurs yc toute suggestions	m ²	1 000	1 850	1 850 000
			Sous Total 3		1 850 000
4	CABINE LABO GEOCHIMIE ET GEOPHYSIQUE				
4.1	Allège de un mètre de hauteur en aluminium panneaux composites	m ²	7	50 000	350 000
4.2	Châssis vitrés fixe de 8 mm sur cadre en aluminium hauteur 1,50 étanche a l'air	m ²	11	50 000	550 000
4.3	Porte de 0,90 x 2,05 cadre et montant en aluminium partie haute vitrée avec serrure de sureté encastrée ensemble étanche a la poussière,	m ²	1	120 000	120 000
4.4	Faux plafond étanche en panneaux PVC yc luminaires	m ²	16	15 000	240 000
			Sous Total 4		1 260 000
	TOTAL GENERAL HT			7 180 000	
	TVA 19%			1 364 200	
	TOTAL GENERAL TTC			8 544 200	

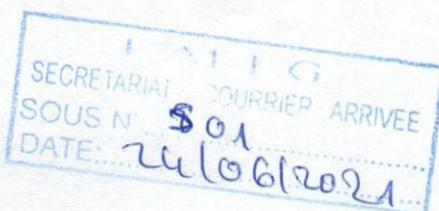
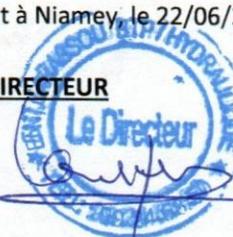
Arrêté la présente facture proforma à la somme de:

huit millions cinq cent quarante-quatre mille deux cents

FCFA TTC

Fait à Niamey, le 22/06/2021

LE DIRECTEUR



Date d'établissement : 17-05-2021
Date d'expiration : 17-08-2021

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE (ARF)

Réel Normal

Réel Simplifié

Impôts Synthétique



(Délivrée en application de l'article 355, de la Loi N°2012 – 37 du 20 juin 2012, portant Code Général Des Impôts).

I LES REFERENCES DE LA DEMANDE

Objet : Agrément Soumission à un marché Opérations douanières
Bon de Commande Exonérations Autres Préciser (1)

Destinataire de l'attestation : ETAT ET SES DEMEMBREMENTS

Références de l'Objet : BONS DE COMMANDE ET REGLEMENTS DE FACTURES

II LE SOUSSIGNE CERTIFIE QUE :

- Désignation Du Contribuable : **ENTREPRISE LARASSOU**
- Profession activité exercée : **BTP/COMMERCE GENERAL/PRESTATION DE SERVICES**
- Adresse B.P : Ville ou Commune : Niamey Tél. : 99-24-58-50 NIF : 29 973/S
- Est en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales au jour de la signature de la présente attestation. La présente attestation, obligatoirement revêtue de la Signature ci – dessous, n'est valable :
- Qu'en son original et pour son seul objet pour les demandes d'agrément, de soumission à un marché public, d'attestation d'exonération fiscale ou de concours bancaire ;
- Qu'en son original ou sa photocopie légalisée, pour les bons de commandes publiques, les opérations d'exportation de bétail sur pied et les opérations de réexportation ou de transit ; Qu'en son original, pour tout candidat à un mandat électif.

LE DIRECTEUR
SEYDOU ASMAN
A Niamey, le 17 MAI 2021



Photocopie Certifiée Conforme
l'Original qui nous a été Présenté
Niamey Le : 20 05 2021
Maître ISSOUFOU AMADOU CHAÏBOU
Huissier de Justice
Commissaire Prsieur
Tel : 90 57 25 77 / 90 05 35 00
NIGER
ISSOUFOU AMADOU CHAÏBOU



ENTREPRISE HADRY-CONSTRUCTION

RCCM: NI-NIA-2012-B-2253

NIF: 22 923/S BP: 11 266

Compte Bagri: N°20264040005

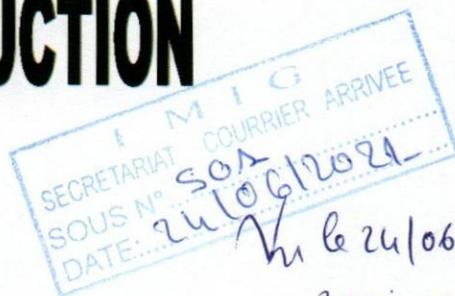
Cél: 96 64 07 07/94 19 55 55

FACTURE PROFORMA

Client: EMIG

PROJET:

REHABILITATION DE 10 LABOS



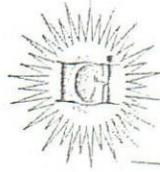
No	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix U. HT (FCFA)	Montant Total HT (FCFA)
1	ELECTRICITE				
1.1	Maintenance des armoires y c accessoires	U	2	300 000	600 000
1.2	Split 2,5 CV	U	8	450 000	3 600 000
			Sous Total 1		4 200 000
2	PLOMBERIE				
2.1	Remplacement des tuyaux et Robinets vétustes	FF	1	200 000	200 000
			Sous Total 2		200 000
3	PEINTURE - REVETEMENT				
3.1	Peinture à huile sur murs intérieurs yc toute suggestions	m ²	1 000	2 000	2 000 000
			Sous Total 3		2 000 000
4	CABINE LABO GEOCHIMIE ET GEOPHYSIQUE				
4.1	Allège de un mètre de hauteur en aluminium panneaux composites	m ²	7	45 000	315 000
4.2	Châssis vitrés fixe de 8 mm sur cadre en aluminium hauteur 1,50 étanche a l'air	m ²	11	50 000	550 000
4.3	Porte de 0,90 x 2,05 cadre et montant en aluminium partie haute vitrée avec serrure de sureté encastrée ensemble étanche a la poussière,	m ²	1	100 000	100 000
4.4	Faux plafond étanche en panneaux PVC yc luminaires	m ²	16	12 500	200 000
			Sous Total 4		1 165 000
	TOTAL GENERAL HT				7 565 000
	TVA 19%				1 437 350
	TOTAL GENERAL TTC				9 002 350

Arrêté la présente facture proforma à la somme de:
neuf millions deux mille trois cent cinquante
FCFA TTC

Fait à Niamey, le 23/06/2021

LE DIRECTEUR





N° 4757 /DRI/

Date d'établissement : 13/04/2021
Date d'expiration : 12/07/2021

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Réel Normal Réel Simplifié Patente Synthétique

(Délivrée en application des articles 355, 356 et 357 de la Section XI, du Titre IV, du Livre premier du Code Général des Impôts)

I. REFERENCE DE LA DEMANDE

Objet: Agrément Soumission à un marché Opération douanière
Bon de commande Exonérations Autres
A préciser (1)

Destinataire de l'attestation:
ADMINISTRATION PUBLIQUE

Référence de l'objet:
BONS DE COMMANDE ET REGLEMENT DE FACTURES

(1)

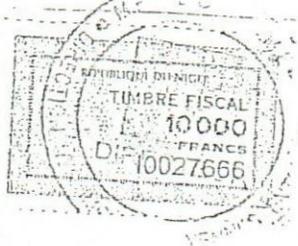
II. LE SOUSSIGNE ATTESTE QUE

→ Désignation du contribuable : ENTREPRISE HADRY CONSTRUCTION
→ Professions ou activités exercées : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
→ Adresse : NIF: 22923 / S Ville : NIAMEY BP: 11266 Tél: 94195555

est en règle vis à vis de ses obligations fiscales au jour de la signature de la présente attestation.

- La présente attestation, obligatoirement revêtue de la signature ci-dessous, n'est valable :
- qu'en son original et pour son seul objet pour les demandes d'agrément, de soumission à un marché public, d'attestation d'exonération fiscale ou de concours bancaire
 - qu'en son original ou sa photocopie légalisée, pour les bons de commandes publiques les opérations d'exportation de bétail sur pied et les opérations de réexportation
 - qu'en son original, pour tout candidat à un mandat électif.

Pour Photocopie Certifiée Conforme à l'Original qui nous a été Présenté
Niamey le 13/04/2021
Maire ISSOUF JU AMADOU CHABOU



LE DIRECTEUR
(Nom-prénoms, signature et date)

AMADOU BOUSSI Ali
Inspecteur principal
des Impôts



A Niamey, le 13/04/2021

TAL 2S-SARL

BTP/COMMERCE GENERAL

E.M.I.G
Certifié Service Fait

RCCM-NI-NIA-2012-B-757 NIF : 22050/S

Tél : 96 88 45 31 -94 88 45 31

NIAMEY - NIGE

Niamey, le 22 Septembre 2021

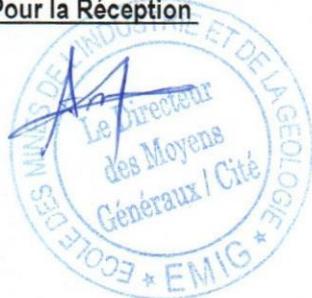
BON D'EXECUTION DES TRAVAUX

Doit : Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG)

Projet de réhabilitation de 10 labos

DESIGNATION	U	QTE
ELECTRICITE		
Maintenance des armoires yc accessoires	U	2
Split 2,5 CV	U	8
PLOMBERIE		
Remplacement des tuyaux et robinets vétustes	FF	1,00
PEINTURE -REVETEMENT		
Peinture à huile sur murs intérieurs yc toutes suggestions	m ²	1000
CABINE LABO GEOCHIMIE ET GEOPHYSIQUE		
Allège de un mètre de hauteur en aluminium panneaux composite	m ²	7
Châssis vitrés fixe de 8mm sur cadre en aluminium hauteur 1,50 étanche à l'air	m ²	11
Porte de 0,90x2,05 cadre et montant en aluminium partie haute vitrée avec serrure de sureté encastrée étanche à la poussière	m ²	1
Faux plafond étanche en panneaux PVC yc luminaire	m ²	16

Pour la Réception





Ecole des Mines, de l'Industrie et de la Géologie (EMIG)

Direction des Moyens Généraux et de la Cité

Niamey, le 22 Septembre 2021

Procès-verbal de réception technique

L'an deux mille-vingt-un et le vingt-deux septembre, une commission composée de :

- M. ABDOU MOUMOUNI Issoufou, chef Service Maintenance, Intérieur et de la Cité,
- M. ABDOURAHAMANE A. Aziz, Plombier (EMIG) ,
- M. INOUSSA Mamoudou, aide-électricien,

a été mise en place en vue de vérifier la conformité des travaux relatifs à la **réhabilitation de 10 laboratoires** dans le cadre du projet CEA-Impact EMIG (Ref BC 00146 du 24/06/2021).

Après vérification technique, nous certifions que les travaux ont été réalisés suivant les règles de l'art, et le matériel livré est conforme à la commande.

En foi de quoi, le présent procès-verbal de réception technique est établi pour servir et valoir ce que de droit.

ABDOU M. Issoufou

ABOURAHAMANE A. Aziz

INOUSSA Mamoudou

**REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIER
ET DE LA RECHERCHE
ECOLE DES MINES, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA GEOLOGIE (EMIG)
DIRECTION DU CEA_EM-EMIG**

PROCES VERBAL DE RECEPTION

L'an Deux mille vingt un et le 28 septembre, le Responsable de la passation des marchés et le Comptable du CEA_EM-EMIG se sont réunis en vue de procéder à la réception des travaux relatifs à la réhabilitation de dix laboratoires, en présence du **Contrôleur des Marchés Publics et des Opérations Budgétaires par intérim** du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ces travaux, objet du bon de commande N°146 du 24 juin 2021, d'un montant toutes taxes comprises de **sept millions neuf cent quatre-vingt-dix mille deux cent cinquante-cinq (7 990 255) francs CFA**, sont exécutés par l'**Entreprise TAL 2S - SARL**.

Ainsi, après vérification et sur la base du procès-verbal de réception technique, nous déclarons les travaux conformes au marché initial et les réceptionnons en conséquence.

En foi de quoi, le présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Le Responsable de la Passation des Marchés




Le Comptable



Le Fournisseur




Le Contrôleur des Marchés Publics

et des Opérations Budgétaires p.i